

N° 29.

Mars 1919.



# Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

Fondateur : *M. BRIEUX, de l'Académie française*



*Ce Journal, qui paraît une fois par mois, n'est pas mis dans le commerce*



**Il est exclusivement réservé aux soldats blessés aux yeux, à qui il est envoyé gratuitement, et aux personnes qui s'intéressent à eux**



**Organe de l'Œuvre  
Pour les Soldats Blessés aux Yeux**

**COMITÉ :**

*M. BRIEUX, Président*

*M. JUSTIN GODART, ancien Sous-Secrétaire d'État au Service de Santé*

*M. DUZO, Médecin-Inspecteur,*

*Président de la Commission consultative médicale*

*M. HENRI-ROBERT, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris*

*M. le Dr COSSE, Ophtalmologiste des Hôpitaux de Tours*



**ADMINISTRATION**

**27, Boulevard Victor-Hugo  
NEUILLY - SUR - SEINE**

## Liste des Donateurs pour les Soldats Blessés aux Yeux

Mois de Février 1919

Les Souscriptions de 20 francs au moins donnent droit à l'envoi du journal.

Dames de l'Alliance Française de Louisville. . . . . fr.  
Comité des Dames Patronnées à Santiago. . . . .  
Virement au C. N. E. par Comité du Fonds de Secours Français . .  
Mme G. Romezin à Beaumont-les-Valence . . . . .  
Collège Rollin, av. Trudaine, Paris  
Rebecca Godechoux 2620 Buehau LT . . . . .  
M. Bicquard, 270 Maipu, Buenos-Aires. . . . .  
Une Paloise . . . . .  
Anna Muller Ksar Halu (Constantine). . . . .  
M. Bazile Marcou, hôtel des Trois Couronnes à Vevey . . . . .  
M. Biaudet, produit d'une quête . . . . .

2.500 » École supérieure des filles de Saint-Gautier, 5 francs de Rente. — M. Aimé Vaillant, Paris, 25 fr. — Miss Lakay, 51 fr. — École supérieure des filles de Bizerte, 8 fr. — Mlle Becker, Tours, 25 fr. — Anonyme, 25 fr. — École des filles de la Garenne-Colombes 32 fr. — Mme Clément, (Angleterre), 20 fr. — Miss Blanche Pernhorn (Angleterre), 52 fr. — Amicale laïque des jeunes filles de Corné (Maine-et-Loire), 20 fr. — École des garçons de Penne, 45 fr. — L'institutrice de Dingy-Saint-Clair (Haute-Savoie), 17 fr. — M. Marcel Morel, Paris, 5 fr. — M. Go. Hasoppe K. M. A. Linsi (Chine), 71 fr. 28. — M. Ernest Barbaux, (Alpes-Maritimes), 20 fr. — M. Bioche, Paris, 20 fr. — Institution de petites filles de Saint-Étienne, 27 fr. — Institution de jeunes filles, (Alger), 20 fr. — M. Vaussange Domme, (Dordogne), 20 fr.

## Liste des souscriptions transmise par les Annales

Quête faite à une matinée littéraire et musicale, organisée par l'Union française des acheteuses « Patria » Comité de Périgueux, (transmis par la Présidente Mme Brecht, 22, rue de Metz) . . . . . fr. 200 »

Les élèves du cours Racine, Toulon, 20 fr. — Lecteurs de la Bibliothèque municipale, 12, rue Titon, Paris, 26 fr. 95. — É.V.B., 100 fr. — Mme Berthelin, Saint-Malo, 5 fr. — « Bébé », 5 fr. — Mme Th. Gauriac, Gauriac) 20 fr. — Mme Landois, Maïche, 10 fr. — M. Bonnefoy, Marseille, 20 fr. — M. Gluge, Dombasle-sur-Meurthe, 20 fr. — Anonyme, 1 fr. 40. — Mme Albens Lemor, Levroux, 20 fr. — Mme Thibaud, El Arroueh, 10 fr. — M. Malaval, Luberac, 5 fr. — Marie-Thérèse, 50 fr. — Mme Rosenthal, Alger, 50 fr. — Mlle Jane Colmeau, Constantine, 3 fr. 40. — M. Lapierre, Paraguay, 25 fr. — Mme Michaud, Paris, 5 fr. — Mlle E. Danon, Paris, 50 fr. — Mme Laumond, Paris, 20 fr. — M. Joao Ferrer, Rio-de-Janeiro, 50 fr. — Mlle C. Dalbert, Paris, 50 fr. — Mme Javelot, Lyon, 50 fr. — Deux sœurs, Nevers, 10 fr. — Mme Desquenemare, Saint-Martin-aux-Arbres, 50 fr. — Mme Ripeloux, Princeton, New Jersey 50 fr. — Une cousine qui admire Yvonne Sarcey, 15 fr. — M. Racine, Paris, 50 fr. — M. Baldendras-Lapierre, Villefranche (Rhône), 25 fr. — M. Loyez, Vesoul, 10 fr. — M. Jaby, Albi, 20 fr. — Mme L. Domec, Paris, 100 fr. — Mme Heyssen, Paris, 10 fr. — M. Padel, Pléhérel, 5 fr. — Mlle Couchon, Paris, 10 fr. — M. Pourfuquet, Dinan, 20 fr. — M. Lière,

Montgaillard, 10 fr. — M. Blanc, Aubagne, 20 fr. — Mme Wuillamier-Canel, Montbéliard, 20 fr. — Mme Bernigaud, St-Gengoule-N., 10 fr. — Mme Servon-Taris, Solférino (Landes), 20 fr. M. Bourgault, Paris, 10 fr. — Jacques L., 5 fr. — Les élèves de l'École de Boudouville, Nancy, 20 fr. — M. Frey, Constantine, 60 fr. — Mme Carlos-Cardon, Paris. — M. Parent, Paris, 20 fr. — Lieutenant Gouquet, Bordeaux, 20 fr. — M. Chauvin, Pouanec, 10 fr. — M. Ghigouroux, Bort (Corrèze), 10 fr. — Mme Grand, Alger, 50 fr. — M. Sanguin, Maisons-Lafitte, 10 fr. — Mme Lasvigne, Angers, 5 fr. — Personnel de la douane à Bône, 20 fr. — Mme Pupidon, St-Germain-Lambon (P.-de-D.), 35 fr. — « Une Alsacienne de Mulhouse », 75 fr. — Mme Goupil, L'vrex, 20 fr. — M. Vermandel, Paris, 20 fr. — M. Close, Châtelleraul, 2 fr. — Mlle M. Noiro, Eaubonne, 5 fr. — Mlle M. Maisonneuve, Darlington, Éngland, 37 fr. 50. — Les petites filles de la 1<sup>re</sup> classe du cours St-André à Grenoble, 22 fr., 1 titre de 4 francs de rente 4/0. — Anonyme, 15 fr. — M. Quérider, Saint Pierre-et-Miquelon, 5 fr. — M. C. Blanc, Ecubly (Rhône) 10 fr. — Miss Guthrie, New York, 25 fr. — M. Larchevêque, Marseille, 25 fr. — M. Y. Cottin, Concarneau, 50 fr. — M. Beche, Menton, 5 fr. — M. Bernadon, Béziers, 10 fr. — M. Raspilaire, Lyon, 25 fr. — Mlles J. Trouillon et J. Leygue, Fumel, 50 fr. — Produit d'une représentation théâtrale organisée par le 284<sup>e</sup> R. A. L., secteur postal 92, 167 fr. — M. H. Hidegaray, Lima (Pérou), 100 fr.

(A suivre.)

# Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

Le "Journal des Soldats Blessés aux Yeux" n'est pas mis dans le commerce : il est adressé gratuitement à tous ces blessés, et aux souscripteurs de vingt francs au moins.

Nous faisons appel à la collaboration de tous, sous forme de critiques, de conseils ou d'articles.

Les 2.400 francs  
... et le reste

Où en est la loi sur les pensions ?

Depuis des mois et des mois, dans les Commissions parlementaires, puis, en séance publique, devant la Chambre des Députés et le Sénat, elle s'élabore lentement. Il faut reconnaître que les problèmes qu'elle doit résoudre sont infiniment complexes, et on ne peut s'étonner de la longueur des travaux qu'en ignorant leur importance. D'ailleurs, à l'étude et à la discussion, le projet est allé s'améliorant sans cesse. La victoire intervenant, on a calculé plus largement que si le débat avait été clos avant. Les pensionnés n'ont donc rien

perdu à attendre leur statut définitif.

Jugez-en, en ce qui vous concerne.

Vous souvenez-vous de toutes les démarches que dut faire votre grand ami Brieux, en juin 1917, pour obtenir les 1.200 francs. Il luttait pied à pied pour conquérir les profondes tranchées d'où l'Administration bombarde tout assaillant de lourdes paperasses. Il stimula les Ministres, les rapporteurs, réduisit à néant les opposants ; le président de la Chambre des Députés, celui du Sénat, le Président de la République même l'écouterent plaider votre cause ; et

## Les 2.400 francs ... et le reste

le 14 juillet 1917, le *Journal Officiel* proclamait sa victoire.

C'était le premier pas vers la justice. On passait de 975 francs, taux de la loi en vigueur, à 1.200 francs.

La Chambre et le Sénat sont ensuite allés à 1.800 francs. Aujourd'hui, après le vote de la Chambre, du 26 décembre dernier, on en est à 2.400 francs pour le simple soldat aveugle.

Le mois qui vient de s'écouler a vu s'ajouter quelques indemnités à ces 2.400 francs.

C'est, d'abord, un complément de pension qui varie de 100 francs à 1.000 francs, par tranches de 100 francs, en cas d'infirmités multiples.

C'est une allocation spéciale de 600 francs donnée sur décision de la Commission de réforme déclarant que le mutilé a besoin du concours permanent d'une tierce personne.

La Chambre, outre cela, qui est l'indemnisation directe, a voulu faire aux soldats atteints d'une invalidité de 100 %, à vous, par conséquent, des avantages qui leur permettent de fonder plus aisément un foyer.

Jusqu'à présent, la loi n'accordait, en principe, de droits, qu'aux personnes se trouvant, avant sa promulgation, dans la situation qu'elle prévoyait.

Ainsi, pour les femmes et les enfants des pensionnés, on ne prenait en considération que le mariage et la naissance antérieurs à l'événement qui avait donné lieu à l'attribution de la pension.

Désormais il en sera autrement.

Pour vos enfants, même s'ils naissent d'une union que vous contracterez après la liquidation de votre pension, vous toucherez 300 francs par an et par enfant et ce jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur dix-huitième année. Et si vous mourez avant de les avoir vu pousser jusqu'à cet âge, ceux qui les élèveront après vous recevront les 300 francs dans les mêmes conditions.

Pour vos femmes, même si vous les épousez dans les deux années qui suivront votre réforme ou la cessation des hostilités et si le mariage a, dans ce cas, duré un an, elles auront droit à une partie de votre pension si vous venez à disparaître.

Vous voyez que le législateur s'est penché affectueusement sur votre vie et a voulu vous enlever, dans la mesure du possible, tout souci pour le présent et l'avenir de votre famille.

Il n'a pas négligé ceux d'entre vous qui ne se marieraient point et qui finiraient leur vie chez les vieux parents âgés ou infirmes. En cette occurrence, le papa veuf ou divorcé qui vous aura soigné aura 300 francs; si le papa et la maman sont encore là, ils auront 600 francs; si la maman est seule, veuve, divorcée et non remariée, il y aura pour elle 600 francs. Et ce sera une petite aide que vous leur laisserez en partant, comme un héritage modeste que la nation, pour laquelle vous avez tant fait, leur remettra en votre nom.

## Les 2.400 francs ... et le reste. — Mariages et Naissances

Puis, parce que cela n'est pas encore fini, vous avez votre droit à la rééducation, votre médaille militaire et toute une série d'avantages pécuniaires et de facilités pour acheter votre maison et un lopin de terre.

Ajoutons que lorsque seront définitivement fixés les chiffres afférents à ces divers chefs d'indemnisation, on vous fera un rappel au jour de la décision de la Commission de réforme, et que vous pouvez, dès lors, patienter, parce que, durant les débats parlementaires un petit capital s'accumule pour vous.

Récapitulons un peu.

Pour la cécité complète 2.400 francs; si elle est aggravée d'autres infirmités, et si besoin est du concours d'une tierce personne on ajoute de 700 à 1.600 francs; soit pour le cas le plus grave 4.000 francs. Par enfant, né ou à naître, 300 francs par an jusqu'à dix-huit ans; 100

francs de médaille; la rééducation; des avances et des subventions pour la petite propriété.

En cas de mort, reversion pour votre veuve, petit héritage pour vos parents si vous êtes célibataire.

Cela représente un bel effort de solidarité. Et le Sénat suivra, à n'en pas douter, la Chambre dans ces décisions.

Ce que je veux vous dire, en terminant, c'est que le Parlement, représentation du pays, n'a, à aucun moment, cru libérer la Patrie à votre égard par ces quelques sommes. J'étais là quand on parlait de vous, et les voix s'adoucissaient. En vérité la reconnaissance de la nation ne s'est point épuisée à voter quelques millions. Vous avez payé d'avance et pour toute votre vie. Soyez assuré que chaque Français valide n'oubliera point qu'il est aussi, moralement, votre obligé.

Justin GODART.

## MARIAGES ET NAISSANCES

### Mariages

Le mariage de notre camarade *Paul Derunder* avec Mlle Pinot a été célébré le 3 mars 1919.

Le mariage de notre camarade *Irénée Béguin* avec Mlle Baurain a été célébré le 13 février.

Notre camarade *Etienne Douris* annonce que son mariage avec Mlle Françoise Comoly, a été célébré le 8 février.

### Naissances

Notre camarade *Henri Savigny* et Mme Savigny nous annoncent la naissance de leur fille *Raymonde-Marthe*, née le 6 février 1919.

Notre camarade *Marius Digne* et Mme Digne nous annoncent la naissance d'une petite fille, *Marie-Louise*, née le 2 janvier 1919.

Notre camarade *Mathey* et Mme Mathey nous annoncent la naissance d'un fils, *Raymond*.

Notre camarade *Saynniard* et Mme Saynniard nous annoncent la naissance d'une petite fille, *Édith-Agnès*, née le 16 février.

Notre camarade *Hubert* et Mme Hubert nous annoncent la naissance d'un fils, *Fernand*, né le 6 février 1919.

Notre camarade *Lajous* et Mme Lajous nous annoncent la naissance d'une petite fille, *Yvonne*, née le 28 janvier.

Notre camarade *Albert Barbe* et Mme Barbe nous annoncent la naissance d'une petite fille, *Marie*, née le 23 janvier 1919.

Notre camarade *Constant Lartisien* et Mme Lartisien nous annoncent la naissance de leur fille *Simone-Marie-Antoinette*, née le 11 février 1919.

Notre camarade *Antoine Delforge* et Mme Delforge nous annoncent la naissance d'une petite fille, *Renée*, née le 19 février 1919.

## Pour l'Apprentissage de la Cordonnerie

Nous avons publié, dans les numéros de janvier et février, une importante étude des docteurs Monthus et Delord sur l'enseignement de la cordonnerie à l'École de Chartres. Un de nos camarades nous adresse des observations que nous sommes heureux de publier et qui ouvrent un débat fort utile sur les conclusions formulées par les auteurs de l'étude.

Monsieur Brieux,

Je viens m'entretenir un instant, avec vous, au sujet de la cordonnerie, métier dont je suis très satisfait. Ce qui me pousse le plus à vous écrire à ce sujet, c'est la connaissance de la lettre insérée dans votre journal de janvier, rédigée par MM. Monthus et Delord. D'après eux, le métier de cordonnier pour un aveugle est à peu près impossible. C'est une erreur ; si les élèves de l'École de Chartres n'ont pas pu parvenir à apprendre ce métier, c'est qu'ils n'ont pas assez mis de persévérance ; de plus, ce n'est pas au bout de huit mois qu'un aveugle peut parvenir à travailler correctement, alors que les apprentis cordonniers voyants, ceux qui ont leur yeux, mettent dix-huit mois d'apprentissage ; donc, que l'on compare l'apprentissage d'un voyant avec celui d'un aveugle ; surtout, comme disent MM. Monthus et Delord, que les apprentis cordonniers de l'École de Chartres travaillaient simplement trois heures par jour pendant une durée de huit mois.

Pour moi, le métier de cordonnier est un très bon métier, même travaillant seul. Ayant fait mon apprentis-

sage à l'École de Caluire, ce n'est pas au bout de huit mois, mais au bout de deux ans, que je suis sorti ouvrier de l'école ; ce n'est pas simplement en travaillant trois heures par jour, mais bien huit heures et quelquefois plus que j'y suis parvenu non sans peine, et même avec de gros maux de tête parfois. C'est un très bon métier, mais il faut beaucoup de patience, et surtout être jeune ; c'est malheureux que ce métier ne soit pas plus exercé dans les écoles de rééducation, et que mes camarades qui auraient pu le faire se soient lancés dans la brosserie au lieu de laisser ce métier à beaucoup d'entre nous qui, moins heureux, ont eu d'autres mutilations en plus de la vue, lesquelles les obligent à apprendre le métier de brossier.

D'après la lettre de MM. Monthus et Delord, les apprentis cordonniers, et le professeur de l'École de Chartres, disent que le travail en couture d'un aveugle, surtout pour la chaussure fine est un travail impropre à la liaison. Je dirai tout le contraire car j'en fais l'expérience moi-même ; ce n'est pas comme ils disent que ce n'est qu'au bout d'un mois qu'on peut parvenir à faire un fil et mettre les soies, il suffit seulement de faire huit à dix fils pour le faire correctement.

Lorsqu'un client apporte une paire de chaussures à réparer, on se rend très bien compte du travail qu'il y a à faire, que ce soit comme ressemelage ou comme couture. En ce qui concerne l'outillage, je ne me sers pas d'outils spéciaux, mais simplement de l'outillage d'un voyant.

## Pour l'Apprentissage de la Cordonnerie — Notre Caisse

Comme je l'ai dit plus haut, j'ai fait mon apprentissage à Caluire, sous la direction du professeur Charlot, soldat auxiliaire par suite d'une blessure, cordonnier de profession.

Il a été pour moi et mes camarades d'un grand dévouement, et surtout d'une grande patience, particulièrement pour les débutants. Je dois ajouter aussi que le dévouement de Mme Chatain, de Mme Dorel, présidentes, de M. de la Boisse, directeur et de M. Icard, administrateur, a beaucoup contribué aux succès de l'apprentissage des élèves de l'école en les encourageant de leur mieux.

J'engage les personnes qui ne seraient pas convaincues par ma lettre au sujet de la cordonnerie de vouloir

bien se donner la peine d'aller visiter l'atelier de cordonnerie de l'École de Caluire ; elles se rendront compte elles-mêmes du travail exécuté par un aveugle.

Excusez-moi, monsieur Brieux, de la longueur de ma lettre, mais je ne puis pas admettre que le métier de cordonnier n'est pas fait pour un aveugle, lorsque moi j'y arrive très bien.

Recevez, monsieur Brieux, mes sentiments de reconnaissance pour votre dévouement et votre affection pour nous.

Ernest GRANET,

63<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins,  
à Cheiron, par Castellane (Basses-Alpes).

## Une lettre pour vous, Mesdames

Monsieur,

Je me suis trouvée bien malade pendant une quinzaine de jours ; donc il a fallu faire venir le médecin, et il a déclaré une grippe.

Comme il me fallait prendre beaucoup de tisane, mon mari qui est un aveugle de guerre se levait très bien la nuit pour me soigner. Je vous prie s'il vous plaît de faire insérer ma lettre dans le *Journal des Blessés aux Yeux* pour faire voir qu'un aveugle de guerre n'est pas emprunté quand sa femme vient à tomber malade.

Je vous remercie à l'avance pour cette demande, car il y a beaucoup de personnes qui les considèrent comme des êtres importants et inutiles.

Donc, monsieur, je suis bien contente d'en avoir épousé un.

Recevez, monsieur, mes salutations distinguées.

Femme Marcel FÉRET.

## Notre caisse

En Caisse au 31 Janvier 1919 . . .	<b>234.158 28</b>
Recettes du 1 <sup>er</sup> au 28 Février 1919 . . .	<b>8.124 72</b>
TOTAL. . . . .	<b>242.283</b> »
Dépenses du 1 <sup>er</sup> au 28 Février . . . . .	<b>11.608 72</b>
En Caisse au 28 Février . . . . .	<b>230.674 28</b>

M. Brieux est absent de Paris pour plusieurs semaines.

Il ne faut donc adresser à son domicile que les lettres personnelles ou non urgentes.

Toutes les autres correspondances, concernant le journal, l'Entrepôt, les Pupilles, les Écoles, doivent être envoyées

27, boulevard Victor-Hugo,  
Neuilly-sur-Seine.

# Nos Écoles de Rééducation

## ÉCOLE GALLIENI

Comme les peuples heureux, l'École Gallieni n'a pas eu d'histoire au cours de l'année 1918. La rééducation y a suivi son cours normal ainsi que la vie de l'internat.

*Cours intellectuels.* — Comme leurs anciens camarades, les blessés aux yeux présents cette année ont étudié le Braille sous l'habile enseignement d'un aveugle civil. Les résultats sont excellents. Non seulement ceux qui savaient lire et écrire en noir, mais aussi les illettrés, ont suivi les cours et en ont retiré grand profit. Le plus grand nombre y ont joint la pratique de la machine à écrire, non dans le but problématique de trouver un emploi de dactylographe, mais pour leur usage personnel, sans oublier bien entendu le guide-main. Ils assurent ainsi leur correspondance avec les clairvoyants.

En dehors des livres transcrits en Braille que l'École reçoit en assez grande quantité de groupements bienfaisants, qu'on peut regretter ne pas voir toujours très judicieux dans leur choix, les pensionnaires écoutent avec assiduité les lectures quotidiennes faites par des personnes dévouées qui depuis plusieurs années poursuivent leur tâche sans défaillance. Ces séances plaisent à tous parce que le choix des lectures est dicté par les auditeurs eux-mêmes. Chaque jour également le journal est lu et si les communiqués tant attendus autrefois n'excitent plus l'impatience, les événements actuels provoquent toujours des conversations intéressantes. Merci aux lectrices bénévoles !

*Musique.* — Cet enseignement réunit toujours un certain nombre de fervents. Le piano, le violon, la mandoline, le piston, le saxophone se font entendre tour à tour, et le soir il n'est pas rare que dans chaque salle un apprenti égrène des notes discordantes dans leur ensemble, mais réjouissantes quand même. Le chant est pratiqué avec goût, surtout par un blessé qui désire tirer profit de sa belle voix et qui suit les cours du conservatoire concurremment avec les leçons journalières de notre professeur. Nul doute qu'il n'arrive à un bon résultat lui permettant d'augmenter ses ressources par l'entrée dans une maîtrise

et des cachets de concerts. L'essai tenté par deux élèves l'an dernier à l'accord et à la facture des pianos n'a pas été continué. Cet apprentissage relativement long exige des dispositions naturelles dont manquaient sans doute les deux néophytes. C'est regrettable, car l'accord et la facture des pianos constituent sans aucun doute un des meilleurs métiers d'aveugle, surtout lorsqu'un point de vue permet à l'accordeur de se conduire seul.

De toutes façons la musique doit être considérée comme art d'agrément par nos blessés aux yeux, sauf de rares exceptions où des aptitudes spéciales étaient acquises avant la blessure.

*Cours professionnels.* — La deuxième série de cours de massage commencée l'an dernier a pris fin en juin par l'examen des élèves. Sur six candidats cinq furent diplômés par le jury institué par le Service de Santé au Centre de physiothérapie et présidé par M. le médecin-major Chizet, professeur à la Faculté de Lyon. Dès le mois de juillet, ces cinq masseurs nouveaux étaient placés.

Les ateliers de brosserie, chaiserie et vannerie ont continué à fonctionner dans les mêmes conditions que les années précédentes, produisant durant toute l'année une vente de 34.311 fr. 25 et permettant de remettre aux soldats 10.913 fr. 75 de gratifications de travail. Ces chiffres disent assez l'activité déployée par les apprentis et leur valeur professionnelle, garanties certaines de leur réussite lors du retour dans les foyers. La connaissance manuelle de la profession est toujours accompagnée des renseignements nécessaires pour l'achat des matières premières, leur utilisation, leur écoulement. D'ailleurs tous les anciens savent que l'École reste à leur disposition pour tous renseignements et toute aide matérielle ou morale. Les bons résultats obtenus par ceux installés chez eux sont aussi la conséquence de l'habitude prise par presque tous nos soldats de ne nous quitter qu'après deux et même trois apprentissages. En 1915, les premiers partis se sont trop hâtés. La plupart ne possédaient qu'un métier absolument insuffisant pour les occuper toute l'année dans un village de moyenne population. Certains sont revenus quelques mois, tous se



## Nos Écoles de Rééducation

sont rendu compte qu'il faut pouvoir dans un village faire des brosses, des paniers et des chaises pour être occupés toute l'année, même si on consacre quelques heures par jour aux soins de la ferme accessibles à un aveugle. Là est la vérité et jamais il n'a été plus utile de savoir perdre du temps, en apparence, pour en gagner. Un essai de cordeur n'a pas réussi ; les hommes se sont rendu un compte exact des difficultés à vaincre pour devenir un ouvrier isolé à peu près passable dans la réparation ; ils ont craint la concurrence certaine des très nombreux mutilés aux jambes qui ont été formés dans presque toutes les écoles de clairvoyants.

Partisans de la spécialisation des écoles de soldats aveugles, adversaires de la multiplicité des ateliers anémiques et très coûteux, dans des établissements à effectif restreint, nous avons été amenés à diriger quelques pensionnaires sur d'autres écoles pour apprendre : à Marseille la matelasserie, à Toulouse le balai sorgho, à Lausanne le bobinage, à Reuilly la tonnellerie. Ce sont des cas isolés qui ont été résolus au mieux des désirs de nos blessés grâce à la bienveillance des directeurs de ces établissements.

*Internat.* — L'École est une formation sanitaire ; elle assure donc par elle-même non seulement la rééducation, mais aussi la nourriture, le logement, les soins médicaux, etc. Tout s'y est passé sans heurt, grâce, d'une part, à la bonne volonté du personnel infirmier et domestique, d'autre part, et surtout à celle des blessés. Une confiance réciproque a conduit à un régime de liberté individuelle à peu près complet. On est libre de faire ce qu'on veut à la condition de ne pas gêner les camarades et de ne pas nuire à l'établissement. Un régime semblable ne peut rencontrer aucune opposition ; seules ne peuvent s'y résoudre les natures trop faibles pour savoir se commander à elles-mêmes, elles sont rares !

Une des conséquences les plus heureuses de cette discipline librement consentie est la gaieté générale. Le travail s'accomplit chaque jour au milieu des chants et des plaisanteries, dans l'attente de la sortie toujours appréciée du jeudi et du dimanche. Les soirées sont remplies par les conversations, par les auditions de phonographes, par les jeux, par les flâneries à l'air lorsque la température le permet. Quelques occasions ont réuni toute la maison : séances de musique, petits concerts offerts par des amis, repas non pas solennels mais familiaux, où les administra-

teurs étaient heureux de s'asseoir au réfectoire. L'armistice procura notamment cette joie, escomptée depuis longtemps, de saluer la victoire, but de tous les efforts depuis quatre ans et demi. Plusieurs fêtes données en ville au profit de l'École permirent au public et aux amis de l'œuvre de s'intéresser encore davantage à nos blessés. C'est par les concours financiers, dont quelques-uns furent importants, comme la fête du 4 août, donnée place Bellecour par la Société des Anciens Militaires de la Ville de Lyon, la Journée des Soldats aveugles, qui eut lieu les 8 et 15 décembre, le concert de musique classique du compositeur Maurice Reuchsel, et d'autres encore, sans oublier les dons nombreux des particuliers ou des collectivités, que l'École, put assurer toutes ses dépenses, bien supérieures à l'allocation insuffisante du Service de Santé et du Ministère de l'Intérieur.

La tâche, commencée à fin 1914, est bientôt finie pour la période immédiate de la guerre. Déjà l'Administration a pris quelques mesures préparant le retour aux ateliers d'avant-guerre, en pleine activité lorsque les hostilités éclatèrent si soudainement. Demain, tous les soldats seront rééduqués. Est-ce à dire que tous les blessés aux yeux le seront ? Non, car pendant longtemps encore il faudra penser aux borgnes que la cécité sympathique privera totalement de la lumière. Si donc les écoles créées spécialement pourront s'arrêter avec la satisfaction du devoir accompli, les deux ou trois ateliers d'avant-guerre devront admettre les victimes de la guerre ayant besoin d'apprendre un nouveau métier et ceux qui sont encore sans famille. C'est le rôle que nous prévoyons pour Villeurbanne. L'École Gallieni militaire sera bientôt morte, vive bientôt l'École Gallieni civile.

### ÉLÈVES PRÉSENTS

Ansanay-Rion (Jean-François). — Barré (Georges). — Baudrand (Antoine). — Bernollin (Pierre). — Blanc (Antoine). — Boulet (Antoine). — Braun (Jules). — Champey (Louis). — Courtecuisse (Jules). — David (Joseph). — Dégly (Frédéric). — Désailly (Julien). — Devliegher (Georges). — Dumas (Joseph). — Guinet (Édouard). — Hubert (Georges). — Jean (Pierre). — Jourdan (Casimir). — Lallmand (Joseph). — Le Bihan (Michel). — Léger (Louis). — Legris (Amédée). — Mallessard (Léon). — Martinkowitch (Miroslav). — Moiroud (Marius). — Mougin (Adrien). — Sanguine (Jean). — Vallier (Étienne). — Versini (Jules).

## Nos Écoles de Rééducation

### ÉLÈVES RENTRÉS DANS LEURS FOYERS

Bezatti (Maxime), adresse inconnue.  
Chanut (Charles), 67, rue de la Gare, Le Creusot (Saône-et-Loire).  
Poirson (Georges), 114, avenue Thiers, Lyon.  
Venier (Pierre), École de rééducation Mazargues, près Marseille.  
Mézières (Henri), chez M. Rivat, chemin de la Prévoyance, Caluire (Rhône).  
Combarré (Charles), Saint-Julien-du-Sault (Yonne).  
Guignon (Frédéric), rue de la République, Rives (Isère).  
Gauthier (Julien), 72, rue Vauban, Lyon.  
Berruel (Louis), Chapareillan (Isère).  
Allemand (Célestin), masseur, hôpital 28, Valence (Drôme).  
Gresset (Joseph), 6, avenue du Chalet, Neuilly-Plaisance (S.-et-O.).  
Roybin (Benoit), Trept (Isère).  
Cavagnat (Adolphe), 14, rue de l'Alma, Lyon.  
Curély (Camille), des régions libérées, actuellement à Chabeuil (Drôme).  
Roche (Louis), Blacé (Rhône).  
Favier (Camille), Tenay (Ain).  
Guery (François), Roussillon (Isère).  
Dentroux (Joseph), 25, rue Claude-Vivant, Villeurbanne.  
Vayne (Pierre), Espartignac, par Uzerches (Corrèze).  
Chambéron (Jean-Baptiste), Mas-Riller, par Miribel (Ain).  
Giron (Cyprien), La Pégude (Ardèche).  
Gallin (Marin-Emile), Izeaux.  
Henriet (Francis), Etrelle (Haute-Saône).  
Revol (Claudius), masseur, hôpital 28, Valence (Drôme).  
Bardin (Louis), masseur, hôpital 28, Valence (Drôme).  
Mangard (Alexis), Val-d'Isère (Savoie).  
Cluze (Antoine), École Maunoury, Caluire (Rhône).  
Philis (Régis), 29, rue de la Loire, Saint-Etienne (Loire).  
Derras (Mohamed ben Salil), évacué sur hôpital 21, Oullins.  
Royer (Michel), chez M. Jacob, 6, quai de la République, Bourg (Ain).  
Grenier (Émile), adresse inconnue.  
Battesti (Pierre), à Porto-Farina (Tunisie).  
Brun (Paul), adresse inconnue.  
Fouillard (Patrice), École de la rue de Reuilly, 99 bis, Paris.

## LA MAISON DES SOLDATS AVEUGLES DE LA GUERRE A MONTFERRAND

Onverte depuis le 1<sup>er</sup> mai 1916, la maison a reçu 79 soldats blessés aux yeux, sur lesquels 24 restent encore en cours de rééducation, 12 ont été dirigés sur d'autres centres, 43 sont rentrés dans leurs foyers après réapprentissage et se déclarent en général satisfaits de leurs opérations.

La maison a conservé depuis son origine son directeur, son comptable, son agent commercial et la plupart de ses contremaîtres et infirmiers. Le régime est doux et paternel; les hommes s'y plaisent, quelques-uns seraient tentés de s'y éterniser.

Aux anciennes industries de brosserie, vannerie, cordonnerie, rempaillage, cannage et lutherie, nous avons ajouté, sur les conseils du contremaître Desmolles, le montage des galoches, qui donne déjà les résultats les plus encourageants.

Lorsque nous n'avons pas à la maison l'industrie demandée par le blessé, nous n'hésitons pas à l'envoyer là où il peut le mieux s'instruire, nous n'avons en vue que son intérêt. Nous avons envoyé Berthuy à Toulouse, pour apprendre à se servir de l'appareil Léger, comme téléphoniste. L'École Gallien à Lyon apprend la musique au sergent David, aveugle et mutilé, mais doué d'une belle voix. La Maison familiale du Soldat aveugle, 38, rue de l'Yvette, à Paris, a admis deux de nos pensionnaires : Bourbon et Petit, et leur enseigne le tricotage mécanique.

Nous ne laissons pas de nous intéresser aux blessés qui nous sont signalés.

Nous avons pu envoyer quelques secours à Chaumeton, blessé, établi à Rochefort-Montagne (Puy-de-Dôme). Nous nous sommes occupés du cas très intéressant du soldat Janey, atteint de cécité et amputé des deux mains. Nous avons pu, grâce à la générosité du public, lui constituer un pécule important (2.400 francs) et nous espérons le décliner à venir à Paris, pour apprendre le tricotage. Le malheureux est marié et père d'un petit garçon, il habite Chambon-Tence (Haute-Loire); nous le recommandons à la bienfaisance de nos lecteurs.

## Nos Écoles de Rééducation

La maison de Montferrand a continué à justifier au cours du trimestre sa réputation de ruche laborieuse et son bon renom de courage et d'entrain. Malheureusement, la crise des transports pèse lourdement sur nos réassortiments en matières premières et les difficultés de l'heure présente ralentissent nos ventes. Cependant le trimestre se solde encore par un excédent de 1.379 fr. 55.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 1916, la maison a reçu des pouvoirs publics, ou des acheteurs de ses produits manufacturés, 86.617 fr. 85; ses dépenses se sont élevées à 82.778 fr. 70, laissant un boni général de 3.839 fr. 15.

Les dons ont afflué au cours de ce trimestre avec une remarquable abondance. La maison a reçu 15.848 fr. 75. Le directeur a placé 100 francs sur chacun des livrets des pensionnaires et distribué d'amples secours à leurs familles : 9.521 fr. 96 ont été ainsi employés.

Les réserves générales de la maison montent à 40.665 fr. 52, dont 15.000 francs en rente 4 0/0 1918, 21.000 francs en bons de la Défense nationale et 4.665 fr. 52 en billets et numéraire.

Le directeur a l'intention de créer après la guerre, à Clermont même, un centre de réassortiment et de vente auquel pourront toujours s'adresser les anciens pensionnaires de la maison. Il songe aussi à les grouper tous en une association amicale qui leur constituera comme une grande famille à laquelle ils pourront toujours s'adresser.

L'état moral de la maison est excellent. Les hommes ont entre eux de fraternels rapports de camaraderie; ils sont heureux de se trouver ensemble, ils vivent en gens sages et laborieux. Depuis plusieurs mois l'esprit de la maison est remarquablement sérieux; l'honneur en revient en grande partie au sergent Chouvet, dont la direction paternelle et ferme à la fois est acceptée de tous. Les glorieux événements des derniers mois ont encore augmenté l'entrain général.

Le 11 novembre, la grande nouvelle de l'armistice a mis la joie dans tous les coeurs. Le lendemain, le directeur est venu leur commenter le texte de l'armistice et leur en expliquer les conditions. Un bon repas leur a été offert le dimanche suivant. Puis on leur a parlé de l'Alsace-Lorraine, du retour des deux grandes provinces au sein de la patrie. Les pensionnaires de l'École Sainte-Thérèse étaient venus assister à la conférence; la salle de récréation suffisait à peine à contenir l'auditoire.

Un véritable banquet a célébré l'entrée triomphale du Président de la République et du Président du Conseil à Strasbourg. Le directeur et sa femme, M. le médecin-chef du 88 et Mme Aubaret, M. Lafargue, professeur de musique à la maison et Mme Lafargue, M. Metzlard, un vieux soldat de la garde impériale, ami de la maison, y assistaient. Un concert a eu lieu pour la fête de Noël, avec le concours des élèves de l'École normale d'institutrices. Le jour de Noël même, la colonie espagnole a offert un déjeuner à tous les pensionnaires de la maison au premier restaurant de la ville.

Au jour de l'an, distribution générale de cigares, de vêtements chauds, et petits cadeaux d'étrangères.

Mme Dumont, femme du directeur du journal *L'Avenir*, a invité nos musiciens à jouer dans ses salons, un jour où elle recevait les officiers américains. Nos pensionnaires ont été très courtoisement accueillis et applaudis et ont reçu chacun un cachet.

Pourquoi faut-il à côté de ces fêtes faire part à la tristesse des deuils?

Un de nos pensionnaires, Vacher, blessé à Barleux, le 3 août 1916, vient de mourir, laissant sa vieille mère à peu près sans ressources. — May vient de perdre sa grand-mère. — Pénide a eu le malheur de perdre en huit jours, sa femme et son fils enlevés par la grippe. La situation de ce malheureux est navrante, il lui reste une fille que nous l'aiderons à élever.

La guerre est virtuellement finie. D'ici quelques semaines, les hôpitaux temporaires de Clermont seront rendus à leur destination, les Dames de Sainte-Thérèse, dont nous sommes les hôtes, voudraient ravoir les locaux que nous occupons. Les intérêts qu'elles représentent sont respectables, ceux que nous avons à défendre sont sacrés, nous ne voudrions pas fermer notre maison avant d'avoir assuré la rééducation complète de tous nos pensionnaires; nous estimons pouvoir obtenir ce résultat d'ici le 1<sup>er</sup> juillet; nous espérons que l'on voudra bien nous garder jusque-là.

G. DESDEVISES DU DEZERT.

### Transfert de l'École de Montferrand

M. Desdevises du Dezert nous informe que la Maison des Soldats aveugles de Montferrand change de local.

L'Hôpital 88, dont elle relevait au point de vue administratif, a été déréquisitionné;

## Nos Écoles de Rééducation

comme il y avait un certain nombre de pensionnaires dont la rééducation n'est pas encore achevée, M. Desdevives du Dezert a obtenu de M. le Dr Therre, médecin chef de la place de Clermont-Ferrand, et de M. le Dr Blatin, médecin chef de l'Hôpital 8, l'autorisation d'y transférer une partie de son personnel. Le transfert a eu lieu le 5 février, et les hommes restés à Montferrand viendront rejoindre leurs camarades de Clermont à mesure que le 88 pourra leur faire place. M. Desdevives du Dezert gagnera ainsi la date du 1<sup>er</sup> juin, époque à laquelle il jugera sa tâche terminée et fermera la maison.

### LA PERSAGOTIÈRE A NANTES

Au cours de l'année 1918, une cinquantaine de soldats aveugles ont travaillé à leur rééducation à l'École de La Persagotière.

Nos ateliers de brosserie, vannerie et chaissérie ont fonctionné normalement et de façon très satisfaisante. Les cours de Braille ont été bien suivis. Quelques élèves seulement ont appris la téléphonie et la dactylographie.

Et cette année encore, le quartier des aveugles a été le plus bruyant et le plus animé de tout l'hôpital dont l'École est une annexe. Le muscadet nantais y a bien été, quelques rares fois, pour quelque chose ; mais c'est à la franche humeur, à la bonne volonté de nos pensionnaires, au savoir-faire et à l'entrain des moniteurs, au zèle inlassable des professeurs qu'en revient tout le mérite.

M. le Professeur Lagrange, de Bordeaux, qui a visité officiellement, au nom du Ministre de la Guerre, notre École de rééducation, a bien voulu nous dire sa complète satisfaction de l'organisation et du fonctionnement de tous les services.

Vingt-deux élèves ont quitté définitivement l'École pour s'établir, en général, au pays natal. Presque tous connaissent au moins deux métiers ; nous sommes heureux de savoir qu'ils trouvent, tout de suite, au milieu de leurs compatriotes, une clientèle sérieuse et fidèle. Cela, nous l'avons constaté au cours des visites que nous faisons à nos anciens, chaque fois que l'occasion s'en présente ; mais nous le savons surtout par leurs lettres et par les demandes nombreuses de matières premières que l'École se fait un devoir de leur procurer à prix coûtant.

Car nos anciens élèves, à quelques exceptions près, restent en relations épistolaires

avec La Persagotière : c'est pour eux la maison de famille. Et rien ne nous touche plus que ces lettres « en clair » quelquefois déchiffrables à grand'peine — les crayons sont de si mauvaise qualité depuis la guerre ! — beaucoup plus lisibles quand elles sont en points, à moins qu'elles ne soient remarquablement dactylographiées ; dans tous les cas, elles sont toujours pleines de cœur.

A propos de Braille, je remarque que le lire et l'écrire est une joie pour tous ceux qui l'ont appris. Quelques-uns de nos élèves se sont même faits professeurs de Braille : ils l'ont enseigné à leur mère, à leur femme ou à leur fiancée, à leur sœur ou à un ami. C'est si commode de n'avoir pas besoin d'un tiers, la correspondance y gagne en intimité, et chacun n'a-t-il pas ses secrets ? Et puis, une bibliothèque circulante dont l'importance s'accroît chaque jour, grâce au patient travail de dames copistes et aussi aux dons de Sociétés d'impressions pour aveugles, fournit des lectures instructives et déjà très variées. D'autre part, l'*Œuvre du Livre des Aveugles de Guerre*, dont le centre est à Nantes, met également à la disposition de tous, et sans frais, les trésors de sa belle collection. Nos aveugles en profitent et à plus d'un la cécité a donné le goût de la lecture et une curiosité intellectuelle qu'il n'avait point.

Deux de nos aveugles rééduqués en 1918 occupent des postes spéciaux. L'un est téléphoniste à la Préfecture de Lorient ; l'autre, dans une grande usine de Lyon, assure le service d'un amplificateur actionné par une batterie de 100 volts et deux accumulateurs. A la veillée et aux jours de congé, ils foncent ou cannent des chaises.

Qu'on nous permette de saisir cette occasion de témoigner notre reconnaissance aux chefs d'usine, de grandes administrations ou de grosses maisons de commerce qui n'ont pas hésité à donner, à titre d'essai, le poste de téléphoniste à un aveugle de guerre. Leur confiance n'a pas été déçue. Nous avons une douzaine de nos aveugles téléphonistes, tous ont donné la plus entière satisfaction à leurs employeurs. La fin de la guerre va supprimer peut-être quelques-uns de ces postes, mais nous ne doutons pas que nos téléphonistes trouveront ailleurs, chez des industriels ou dans des administrations, l'utilisation de leur savoir-faire et de leur expérience.

Le plus grand nombre de nos rééduqués exercent réellement les professions apprises à La Persagotière. Mais fils de paysans et cul-

tivateurs eux-mêmes, ils ont gardé le goût des choses agricoles. D'instinct ils ont repris les travaux d'autrefois, et quelle heureuse surprise de découvrir qu'ils peuvent encore tenir leur place dans la ferme ! A Géigne (Loire-Inférieure) Rineaux a pu continuer, aidé de sa vieille mère, l'exploitation des terres de famille. Il nourrit les bêtes, traite les vaches, fait la litière et tout est proprement fait. L'été dernier, il a ramassé son foin, engrangé son blé, fait ses vendanges, récolté ses pommes de terre ; etc. Quelques maladresses sont inévitables, les gens du village n'en sont pas moins ébahis devant l'aveugle au travail : « Ce n'est pas, Dieu ! possible, lui disent les vieilles gens, tu dois y voir un brin... au moins de cet œil-là ! » Et Rineaux leur sort en riant cet œil-là fourni par le centre ophtalmologique.

Deville, à Villeréal (Lot-et-Garonne), aiment la terre, la chaude terre du Midi, qu'il s'est résolu à réaliser un doux rêve commencé à La Persagotière. En faisant fonds de tout, au prix de toutes ses économies et grâce à un emprunt, il est devenu l'heureux propriétaire d'une petite ferme, deux ou trois champs, un pré, un jardin et un coin de vigne : « Je pourrai avoir deux vaches, un porc, des poules et des lapins, de quoi nous occuper, moi et ma femme, et ma petite fille, quand elle aura fini ses écoles, ne sera pas obligée d'aller travailler chez les autres. »

Pour d'autres encore, l'année 1918 a été bonne. La clairvoyante générosité de bienfaiteurs particuliers a permis à Gambert, vannier émérite, l'achat à Nantes d'une petite maison avec un jardin de 400 mètres carrés clos de murs, et à Leroux d'avoir bien à lui, aux portes du bourg de Gourin (Morbihan), au grand air et en plein soleil, une habitation confortable qui vaut pour lui tous les palais, depuis qu'au mois de novembre, une douce Bretonne, intelligente et dévouée, y est entrée comme maîtresse de maison.

Huit camarades ont vu leur foyer s'éclairer de la présence et de la tendresse d'une jeune femme, et quatre du sourire, des caresses et des baisers de leur premier-né.

Hélas ! un deuil vient assombrir la fin de l'année. Le 5 octobre, le caporal Durand, Jean-Baptiste, du 135<sup>e</sup> d'infanterie mourait, à Saint-Crespin (Maine-et-Loire) où il venait de s'installer, des suites d'une pneumonie. Soldat brave et brave homme, garçon modeste, instruit, élève discipliné, travailleur, soumis, il avait l'estime de tous et ne compait que des amis. Une délégation de soldats aveugles assista à son enterrement.

## Nos Écoles de Rééducation

\*\*

Il me reste à dire publiquement notre reconnaissance à tous ceux qui ont bien voulu venir en aide à nos soldats aveugles et nous procurer quelques ressources pour couvrir les frais d'installation de nos rééduqués.

Contraits de quitter les locaux que l'École occupait pour les restituer à l'Institution départementale des jeunes aveugles, nous avons pu, grâce aux largesses du Conseil général et de la Commission des blessés de la Loire-Inférieure, aménager de nouveaux ateliers suffisamment confortables.

M. Colinet, titulaire du grand'orgue à Saint-Nicolas, M. l'abbé Gourtonne, maître de chapelle de la cathédrale, et Mme Caldagès, professeur de chant, ont organisé, à la basilique Saint-Nicolas, une messe en musique, et la quête a été fructueuse.

A Saint-Louis, une audition musicale, sous le patronage de M. le général Coutanceau, commandant la XI<sup>e</sup> région, de M. l'amiral de Marguery, commandant de marine, et de M. Jamin, président du Conseil général, avec le concours de M. Quef, organiste de la Trinité de Paris, de M. Villa, de l'Opéra, et des « Chœurs de Notre-Dame » dirigés par M. Leroux, a donné de superbes recettes.

Nos aveugles aiment la musique, on le sait. C'est pourquoi Mme Dénery, avec une persévérance très méritoire, a donné tous les quinze jours, dans les ateliers de l'École, des concerts où nos pensionnaires ont été à même d'entendre et d'apprécier les meilleurs artistes nantais.

Le Comité franco-américain, dont M. Brieux est le président très aimé, a bien voulu agréer, comme pupilles, un grand nombre de nos aveugles et les a secourus efficacement ; il a envoyé des vêtements, des jeux, des instruments de musique, une foule d'objets utiles et des gâteries.

Enfin de nombreux bienfaiteurs dont la plupart se cachent sous l'anonymat, mais dont la charité est une source de lumière et de réconfort pour nos aveugles, ont donné de leur superflu et souvent pris sur leur nécessaire pour l'offrir à nos glorieux mutilés. On me permettra de signaler, comme exemple de charité ingénue, Mme Léonard, de Nort-sur-Erdre (Loire-Inférieure), qui s'est faite pêcheuse, et pêcheuse très matinale, et qui a vendu son poisson au profit des aveugles ; Mlle Alma et M. Georges Ballot-Baupré, deux enfants charmants de Nantes, qui ont fabriqué je ne sais combien de colliers de

## Nos Écoles de Rééducation

perles et nous ont remis tout le bénéfice de leur travail.

M. Rabréaud, employé des télégraphes à Nantes Central, s'est fait le quêteur des agents des P.T.T. de la région et a recueilli des sommes importantes.

Jusqu'au Canada, nos aveugles de La Persogotière ont trouvé de précieuses sympathies : Mlle Malaval, une Nantaise, professeur à Ontario, y a créé un vaste mouvement de charité, par des conférences, des articles de journaux, des ventes de charité, et son activité débordante, tout américaine, a valu à nos aveugles des centaines de paires de chaussettes et des centaines de dollars. Venue à Nantes, au mois de septembre dernier, elle a visité notre École et elle est retournée là-bas avec la volonté de faire davantage encore.

Et nos soldats aveugles, émus de tant de sympathies proches et lointaines, acceptent vaillamment le sacrifice qu'ils ont fait de leurs yeux au service de la Patrie, maintenant victorieuse et, reconnaissants de la charité fraternelle dont ils bénéficient, rêvent de tenir leur place, une place utile, dans la société.

### ÉLÈVES PRÉSENTS.

Le Carret (Alphonse). — Stéphan (Jean-Louis). — Bouyer (Jean). — Le Guevel (Louis). — Serot (Pierre). — Gautier (Joseph). — Chaigneau (Raoul). — Julio (Théophile). — Castrec (Jacques). — Grondin (Pierre). — Michaud (René). — Le Bis (Clet). — Kromer (Louis). — Chusseau (Clément). — Marceau (Léon). — Daniellou (Guillaume). — Robin (Victor). — Gourdin (Pierre). — Chauvière (Martin). — Moisan (Mathurin). — Martie (Jean) — Ferezou (Gabriel). — Canevet (Jean). — Daviau (Henri). — Chaplain (Louis).

### ÉLÈVES RENTRÉS DANS LEURS FOYERS.

Clore (Victor), 6, rue de Nantes, à Vannes (Morbihan).

Charrier (Paul), Moragne-sur-Sèvre (Vendée).

Le Trouher (Joseph), rue de la Dette, Pornic (Loire-Inférieure).

Rineau (Xavier), Betigne (Loire-Inférieure).

Layec (Pierre), Monterblanc (Morbihan).

Le Magadur (François), Courdillée-Carnac (Morbihan).

Teillet (Alphonse), aux Astiers, La Chaize-le-Vicomte (Vendée).

Fleurisson (Émile), La Caillerie (Vendée).

Perrais (René), La Bernerie-en-l'Immaculée, par Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).

Hillairet (Clovis), Saint-Hilaire-de-Talmont (Vendée).

Piron (Joseph), Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire).

Sciellour (François), 4, cour Chazelles, Lorient.

Pairaud (Pierre), chantiers de Bretagne, à Nantes (Loire-Inférieure).

Épau (Raphaël), Landevieille (Vendée).

Leroux (Jean), Gourin (Morbihan).

Laine (Louis), Pannece (Loire-Inférieure).

Aroux (François), rue Desaguliers, La Rochelle-Tasdron (Charente-Inférieure).

Merlet (François), Vue (Loire-Inférieure).

Robinet (Louis), Kerojon-en-Questembert (Morbihan).

## LE PHARE DE BORDEAUX

Parvenue à sa quatrième année d'existence, notre ruche est plus pleine que jamais, et non pas d'abeilles bourdonneuses, mais travailleuses.

Le registre des entrées nous révèle que, depuis l'ouverture de nos ateliers aux aveugles de la guerre, et abstraction faite des *oiseaux de passage*, quatre-vingt-onze de nos camarades y ont fait, en totalité ou en partie, leur apprentissage.

Sur ces . . . . .	91
il nous en reste encore . . . . .	33
Il en est donc sorti . . . . .	58
sur lesquels . . . . .	36
sont installés chez eux et exercent à leurs foyers, avec profit, les métiers appris à Lescure.	

Les autres, soit . . . . . 22 ont été, pour des motifs divers, poursuivre dans d'autres écoles, leur rééducation.

La durée maxima de l'apprentissage reste toujours fixée à un an et nous avons, parfois, quelque peine à faire comprendre à de rares attardés ayant les éléments voulus pour réussir, que leur intérêt n'est pas de s'acoquiner au coin de notre feu, — si bon qu'il y fasse vivre, — mais d'aller vivre librement leur vie que nous n'avons eu d'autre ambition que de bien préparer.

Toutefois, comme toute bonne règle, la nôtre a ses exceptions. Nous n'avons pu songer à renvoyer chez eux ceux de nos élèves qui, hélas! n'ont pas de « chez eux ».

## Nos Écoles de Rééducation

Enfants de pays dévastés par l'ennemi, ou privés de toute famille.

Pour ceux-là, nous faisons tout notre possible pour remplacer la famille absente, jusqu'au jour où l'étincelle divine aura allumé dans le cœur de jeunes et vaillantes Françaises, le désir de créer avec eux d'honnêtes foyers.

De cette compréhension, pourtant bien naturelle, de nos devoirs envers ces chers déshérités, nous sommes récompensés par l'excellent esprit qui pénètre de plus en plus notre maison et en font vraiment une maison de famille, au sens le plus vrai.

Nos trois ateliers de brosserie, chaiserie, vannerie, se partagent toujours nos élèves ; la brosserie formant la base solide de l'apprentissage.

Nous ne nous contentons pas d'apprendre à nos hommes de faire une brosse, ce qui est relativement facile, mais de la faire *commercialement* c'est-à-dire vite, bien et économiquement, en ne donnant au crin, au chiendent ou à la soie, que les longueurs strictement nécessaires et en utilisant les « peignures ». De cette façon, rentrés chez eux, ils peuvent lutter *commercialement* avec la concurrence, sans trop compter sur la charité très hypothétique de la clientèle.

La vannerie et la chaiserie continuent à nous donner toute satisfaction.

Mais la très heureuse innovation qui marquera chez nous l'année 1918, est la création d'un atelier de tricotage mécanique.

C'est à la généreuse initiative d'un de nos concitoyens, M. Louis Rulhe, directeur de la Compagnie française, que ce quatrième atelier doit d'avoir vu le jour et d'avoir pu fonctionner, très vite, avec ses huit machines, comme un vieil atelier.

Nous n'oublions pas, non plus, l'envoi gracieux d'une machine par Miss Holt, au nom de son Comité de New-York for Men blinded in battle.

Le tricotage mécanique permet à l'aveugle de réaliser un gain théoriquement supérieur à celui des autres métiers. Mais il comporte certaines conditions qui ne le rendent guère profitable qu'à ceux destinés à vivre en ville : difficulté de se procurer les laines, d'écouler les produits et surtout de pouvoir faire réparer assez fréquemment la machine par un mécanicien assez spécialisé. Ces difficultés ne le rendent pas pratique, sauf exceptions, pour nos campagnards. Or, avant tout, visons au retour au foyer, surtout quand ce foyer est à la campagne.

Les cours de Braille et de dactylographie nous donnent aussi de réelles satisfactions, grâce au dévouement de nos dames et jeunes filles, professeurs bénévoles. Bien rares sont ceux de nos élèves qui résistent à l'appel de la cloche qui se fait entendre, chaque jour, à 4 h. 1/2, pour annoncer l'ouverture de ce cours.

La plupart de ceux qui les suivent arrivent à faire leur correspondance sur les *Underwood* dont nos bienfaiteurs américains nous ont gratifiés, toujours par l'entremise de leur gracieuse déléguée en France, déjà nommée.

En somme, bonne, excellente année de travail fécond, au Phare de Bordeaux, qui, étant une association déclarée, autonome et propriétaire de son beau logis, entend bien, après comme pendant la guerre, poursuivre son œuvre bienfaisante et ouvrir toujours grandes ses portes aux blessés aux yeux, d'où qu'ils viennent : du champ de bataille des Armes ou du Travail.

MILITAIRES PRÉSENTS (ouvriers ou élèves) au 31 janvier 1919, dans l'ordre d'ancienneté :

1. Collot, Ernest, du 6<sup>e</sup> d'artillerie lourde.
2. Nadal, François, 50<sup>e</sup> d'infanterie.
3. Tauzia, Joseph, 344<sup>e</sup> d'infanterie.
4. Veyret, Pierre, 388<sup>e</sup> d'infanterie (devenu professeur de chaiserie).
5. Vandersteen, Albert, 291<sup>e</sup> territorial d'infanterie.
6. Pauvert, René, du 1<sup>er</sup> colonial du Maroc.
7. Mauret, Basile, 417<sup>e</sup> d'infanterie.
8. Dunié, Pierre, 57<sup>e</sup> d'infanterie.
9. Bories, Armand, 143<sup>e</sup> d'infanterie.
10. Salefranque, André, 417<sup>e</sup> d'infanterie.
11. Doyère, Adonis, 1<sup>er</sup> A. F.
12. Marchan, Simon, 49<sup>e</sup> d'infanterie.
13. Yacouba, Maleizé, 48<sup>e</sup> bataillon sénégalais.
14. Aubin, René, du 63<sup>e</sup> d'infanterie.
15. Palézis, Marcel, 26<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
16. Marquette, Louis, 7<sup>e</sup> bataillon, C. O. A.
17. Arzagot, Jean-Baptiste, 212<sup>e</sup> d'infanterie.
18. Bissérier, François, 155<sup>e</sup> d'infanterie.
19. Bughin, Amédée, 9<sup>e</sup> génie.
20. Gatuing, Gaston, 14<sup>e</sup> d'infanterie.
21. Bérigaud, Jean, 53<sup>e</sup> d'artillerie.
22. Kempt, Chrétien, 6<sup>e</sup> génie.
23. Potiron, Jean, 27<sup>e</sup> d'artillerie.
24. Lescarret, Pierre, 141<sup>e</sup> territ<sup>1</sup> d'infanterie.
25. Dupreuilh, Jean, 151<sup>e</sup> d'infanterie.
26. Prévôt, Jean, 2<sup>e</sup> zouaves.
27. Récéga, Paul, 9<sup>e</sup> d'infanterie.
28. Lanuc, Jean, 401<sup>e</sup> d'infanterie.

## Nos Écoles de Rééduoation

- 29. Robic, Louis, 2<sup>e</sup> colonial.
- 30. Cerceau, Louis, 24<sup>e</sup> section C.O.A.
- 31. Messan, Paul, 114<sup>e</sup> d'infanterie.
- 32. Roussigné, Joseph, 3<sup>e</sup> groupe d'aviation.
- 33. Dubos, Pierre, 63<sup>e</sup> d'infanterie.

### ÉLÈVES SORTIS ET INSTALLÉS CHEZ EUX :

- 1. Moricel, Joseph, 336<sup>e</sup> d'infanterie, Le Pertre (Ille-et-Vilaine).
- 2. Darnaudguilhem, René, 4<sup>e</sup> tirailleurs, 90, cours Lamarque, Arcachon.
- 3. Millepied, Augustin, Lugon (Gironde).
- 4. Bernard, Bertrand, 12<sup>e</sup> chasseurs à pied, à Margates, commune de Cissac, Médoc.
- 5. Gouny, François, 344<sup>e</sup> d'infanterie, Bruges (Gironde).
- 6. Lardiére, Roger, 2<sup>e</sup> fusiliers-marins, à Jonzac (Charente-Inférieure).
- 7. Viguier, Benoît, 143<sup>e</sup> d'infanterie, à Blaye (Tarn).
- 8. Maho, Joachim-Marie, 274<sup>e</sup> d'infanterie, à Guénin (Morbihan).
- 9. Pradel, Pierre, 14<sup>e</sup> d'infanterie, à Gourdon (Lot).
- 10. Vialatoux, François, 52<sup>e</sup> d'artillerie, cours Sainte-Anne, Arcachon.
- 11. Gouny, Henri, 344<sup>e</sup> d'infanterie, 4 bis, avenue Jeanne-d'Arc, Bordeaux-Saint-Augustin.
- 12. Patisou, Pierre, 108, d'infanterie, à Saint-Jean-d'Ateaux (Dordogne).
- 13. Renaud, Edmond, 32<sup>e</sup> colonial, à Royan (Charente-Inférieure).
- 14. Fracasse, Lucien, 6<sup>e</sup> génie, à Moutiers (Charente).
- 15. Rambaud, Alfred, 249<sup>e</sup> d'infanterie, Le Pian-Saint-Macaire (Gironde).
- 16. Castex, Paul, 136<sup>e</sup> territorial d'infanterie, à Ygos (Landes).
- 17. Le Trouher, Joseph-Marie, 3<sup>e</sup> colonial, rue de la Dette, à Pornic (Loire-Inf<sup>re</sup>).
- 18. Le Sin, Jean-Marie, 271<sup>e</sup> d'infanterie, à Niou, île d'Ouessant.
- 19. Meynardie, Joseph, 12<sup>e</sup> train, à Montignac (Dordogne).
- 20. Jehelman, Louis, 154<sup>e</sup> d'infanterie, à La Montagne-du-Vauclin (Martinique).
- 21. Riffaud, Edouard, 3<sup>e</sup> colonial, à Saint-Dizan-du-Gua (Charente-Inférieure).
- 22. Bouchet, Guillaume, 1<sup>er</sup> d'infanterie, à Conchêze, par Juillac (Corrèze).
- 23. Ramadour, Félix, 308<sup>e</sup> d'infanterie, rue Maudron, Bordeaux.
- 24. Cabrillac, Henri, 70<sup>e</sup> d'infanterie, Siorac-de-Beloës (Dordogne).

- 25. Lachaud, Jean, 88<sup>e</sup> d'infanterie, Lafaurie-Saint-Sernin (Corrèze).
- 26. Tornier, Léopold, 249<sup>e</sup> d'infanterie, à Léoville (Charente).
- 27. Monribot, Henri, 26<sup>e</sup> chasseurs à pied, Les Eyries (Dordogne).
- 28. Dewis, Léon, caporal, 34<sup>e</sup> d'infanterie, à Rion (Landes).
- 29. Baron, François, 272<sup>e</sup> d'infanterie, à Renaudie, canton de Vélines (Dordogne).
- 30. Sourissaud, Marcel, 89<sup>e</sup> d'infanterie, Fraichefond, canton d'Auge (Charente).
- 31. Lacoste, Pierre, 49<sup>e</sup> d'infanterie, Soustons (Landes).
- 32. Lantrès, Jean, 218<sup>e</sup> d'infanterie, à Illats (Gironde).
- 33. Pinaquy, Clément, 57<sup>e</sup> d'infanterie, à Arseault, par Périgueux (Dordogne).
- 34. Boissard, Pierre, 417<sup>e</sup> d'infanterie, à Guadeléra, commune de Montagne (Gironde).
- 35. Guironnet, Henri, 7<sup>e</sup> génie, à Valence (Drôme).
- 36. Delille, Albert, adjudant au 54<sup>e</sup> territorial d'infanterie, 110, cours de Bayonne, Bordeaux.

## ÉCOLE DE SAINT-SYMPHORIEN

L'École de Saint-Symphorien avait, au 31 décembre 1917, 16 élèves, dont un, après avoir fait un excellent apprentissage de brossier et avoir appris une partie de la chaiserie, y était revenu pour apprendre le cannage. Tous les autres, sauf un, qui, amputé de l'avant-bras droit et infirme de la main gauche, n'a pu apprendre que le rotinage de chaises, comprenant qu'ils avaient intérêt à avoir plusieurs cordes à leur arc, ont appris, avec un métier principal, un et même deux métiers accessoires. 9 ont appris la brosserie et la vannerie; 2, la vannerie et la chaiserie, et 2 la brosserie, la chaiserie et la vannerie. 2 des brossiers étaient amputés de l'avant-bras et se sont servis du crochet et du couteau inventés par M. Lotz et que l'Association Valentin-Haüy avait mis à leur disposition.

14 de ces élèves ont quitté l'École, en 1918, pour rentrer dans leur pays; 2, après avoir appris l'un la brosserie et la chaiserie, l'autre la chaiserie, terminent leur apprentissage de vannerie.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1918, 26 élèves sont entrés à l'École. 2 de ces élèves, évacués provisoirement de Neuilly pendant la période des bombardements de Paris, sont rentrés à

## Nos Écoles de Rééducation

cette École. 4 l'ont quittée, en 1918, pour revenir chez eux, après avoir appris : 1, la brosserie, la chaiserie et la vannerie; 1, la brosserie et la chaiserie; 1, le rotinage de chaises; ce dernier était amputé du bras droit et infirme de la main gauche.

Sur les 22 élèves qui se trouvent actuellement à l'École, 2, après avoir appris la brosserie et la chaiserie, apprennent la vannerie; 1, après avoir appris la brosserie, apprend la vannerie; 2, après avoir appris la brosserie, apprennent la chaiserie; 3, après avoir appris la chaiserie, apprennent la brosserie; 1, amputé de l'avant-bras droit, après avoir appris la chaiserie et la vannerie commune, apprend la brosserie; 1, après avoir appris la chaiserie, apprend la vannerie; 7 suivent l'atelier de brosserie, 4 l'atelier de chaiserie, 1 l'atelier de vannerie, sans avoir encore appris d'autre métier.

Tous les élèves travaillent avec assiduité; ceux qui ont quitté l'École ont tous ou presque tous fait un très bon apprentissage, et se montrent satisfaits des métiers qu'ils ont appris. Certains écrivent qu'ils ont plus de travail qu'ils n'en peuvent exécuter. Les brossiers qui ont travaillé, l'année dernière, à l'École, ont fabriqué 15.500 brosses.

L'Association Valentin-Haüy continue à donner un outillage aux élèves qui rentrent dans leurs foyers. A ceux qui ont appris plusieurs métiers, l'École donne, indépendamment de la somme qu'elle leur remet, à leur sortie, pour acheter des matières premières, un second outillage.

10 des élèves ont été admis, en 1918, comme pupilles du Comité franco-américain.

Nos amis américains ont continué à nous donner leur généreux concours. L'Y.M.C.A. a fait, il y a quelques mois, dans un de ses établissements de Tours, une vente au profit de l'École, qui a produit 3.500 francs. La Société française de Secours aux Blessés militaires de Los-Angeles (États-Unis) a fait à l'École un don magnifique, qui va lui permettre de venir en aide à ceux de ses élèves qui sont dans une situation particulièrement digne d'intérêt.

La plupart des élèves suivent le cours de Braille, toujours dirigé par Mlle Dreux. 10 ont été nommés moniteurs pendant la dernière année.

L'École, en 1918, a reçu de nombreux ouvrages imprimés en Braille, particulièrement de la « Société philanthropique d'Impression pour Aveugles » (système Vaughan)

et de la Société « Les Amis des Soldats aveugles » (imprimerie de Reuilly). Sa bibliothèque contient aujourd'hui 212 ouvrages.

Les élèves ont toujours à leur disposition, en dehors du *Retour à la Terre*, imprimé par la filiale des « Amis des Soldats aveugles » du Mans et dont la rédaction est à l'École, plusieurs journaux imprimés en Braille, dont le service est fait gratuitement : *La Revue Braille* et le *Louis Braille*, de l'Association Valentin-Haüy; *La Lumière*, du Phare de France; *Le Braillard*, de l'Œuvre du Livre des Aveugles de Guerre, et le *Touche à Tout*, de l'Imprimerie Limousine pour les aveugles de la guerre.

### ÉLÈVES PRÉSENTS

Lépine (Sylvain). — Guillot (Georges). — Biart (Louis). — Guillot (Michel). — Jannin (Léon). — Boucq (Marcel). — Véron (Félix). — Artus (Jean). — Veau (Alphonse). — Croisé (Marcellin). — Prune (Arthur). — Bernier (Auguste). — Moreau (Emile). — Barret (Paul). — Baudon (Lucien). — Gallard (Pierre). — Girault (Edmond). — Yvon (Maxime). — Barillot (Honoré). — Laurent (Etienne). — Laleuf (Lucien). — Renoux (Henri).

### ÉLÈVES RENTRÉS DANS LEURS FOYERS

Pasquier (Auguste), 68<sup>e</sup> d'Infanterie, 47, route de Paris, Saint-Symphorien (I.-et-L.). Léonardon (Auguste), 34<sup>e</sup> d'Infanterie, 14, avenue Gambetta, La Châtre (Indre). Aufrère (Marcel), 228<sup>e</sup> d'Infanterie, 18, rue Jacquot, Issoudun (Indre). Michot (Lucien), 35<sup>e</sup> d'Infanterie, Douzy (Nièvre). Crochet (Alfred), 19<sup>e</sup> Son métropolitaine, 1, rue Lavoisier, Tours (I.-et-L.). Lançon (Horace), 3<sup>e</sup> Bataillon de marche d'Afrique, 7, place de la République, Issoudun (Indre). Gironnet (Odilon), 268<sup>e</sup> d'Infanterie, Châtillon-sur-Indre (Indre).

Bonvalet (Joseph), 7<sup>e</sup> Hussards, Usson-du-Poitou (Vienne). Brossamain (Adrien), 169<sup>e</sup> d'Infanterie, 9, rue des Docks, Tours (I.-et-L.). Decogné (Louis), 417<sup>e</sup> d'Infanterie, Méobecq (Indre). Méneteau (Alfred), 290<sup>e</sup> d'Infanterie, La Pétinière, commune de Rouillé (Vienne). Bousquet (Joseph), 126<sup>e</sup> d'Infanterie, Fréginmont, par Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne).

## Nos Écoles de Rééducation

Maubert (Alexandre), 66<sup>e</sup> d'Infanterie, Saint-Pierre-de-Chevillé (Sarthe).

Mitault (Marcel), 277<sup>e</sup> d'Infanterie, La Chapelle, commune de Saint-Symphorien (I.-et-L.).

Babert (Roger), 155<sup>e</sup> d'Infanterie, 23, côte de Montbernage, Poitiers (Vienne).

Izembar (Ernest), 11<sup>e</sup> Cuirassiers à pied, Ferrières-d'Aunis (Charente-Inférieure).

Tafforin (René), 360<sup>e</sup> d'Infanterie, 26, rue Champommier, Niort (Deux-Sèvres).

Marceau (Armand), 313<sup>e</sup> d'Infanterie, 67, rue Masséna, La Ferté-Saint-Aubin (Loiret).

### SOCIÉTÉ D'IMPRESSION ET DE RELIURE

#### Du Livre pour les Aveugles

Siège social : 49, rue Ampère

### Ouvrages récemment publiés

BARATTIER (Col.). — *Deux Voyages à travers l'Afrique.* — Au Congo.

BAZIN. — *Souvenirs d'Enfant*, 1 v.

DAUDET. — *Le Trésor d'Arkatan*, 2 v.

DUBOIS (G.). — *Précis de la Culture physique*.

HELME. — *Notre Santé*, 1 vol.

KIPPING. — *Rikki, Tikki, Tavi*, 1 vol.

LAROUSSE. — *Mémento pour Certificat d'études*.

MUSSET. — *Groseilles*.

PASCAL. — *Provinciales*.

ROUSSEAU (J.-J.). — *Emile* (3 premiers volumes).

Adresser les demandes à la Secrétaire de la Société d'impression et reliure, au siège de la Société, 49, rue Ampère, Paris.

La Direction du *Journal des Blessés aux yeux* avise ses lecteurs qu'elle reprendra, à raison de deux francs pièce, les exemplaires de ce journal portant les N°s 1, 2, 3, 4, et 5 qui lui seront envoyés, propres et non détériorés.

## SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE POUR LES AVEUGLES

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le Conseil d'administration de la Société d'Assistance pour les Aveugles, dont le siège social est 26, rue de Charenton, à Paris, a décidé, dans sa séance du 6 décembre, de continuer à allouer, pendant l'année 1919, les primes de natalité qu'il a si généreusement accordées aux aveugles de la guerre depuis 1917.

**Nous sollicitons de nos camarades l'envoi de lettres destinées à réconforter les nouveaux blessés.**

**Celles qui seront publiées seront payées dix centimes la ligne.**

*Tout soldat blessé aux yeux qui en fera la demande recevra gratuitement la brochure de M. Brieux : « Lettres aux Soldats blessés aux yeux », imprimée en noir ou en Braille.*



## Permanent Blind Relief War Fund for Soldiers and Sailors

(fondé par M. et M<sup>me</sup> GEORGE KESSLER)

## Entrepôt des Matières premières

27, Boulevard Victor-Hugo, Neuilly-sur-Seine (Seine)

### NOTE DU MAGASINIER

*Décidément quand on est dans la mouise, y a pas plan pour en sortir!*

*Nous étions enfin bien tranquilles à l'Entrepôt, les déménagements étaient terminés et on croyait enfin avoir attrapé le fin filon. Comme il n'y avait plus de changement de secteur en vue, notre chienent et nos fibres étaient bien entassés et nos bois bien alignés et dame, vous savez, il était un peu là notre entrepôt du boulevard Victor-Hugo! C'était un vrai plaisir de voir tout ça et surtout la salle où les camarades Lemaire, Duflot et Véron faisaient vos ballots toujours plus nombreux.*

*Jusqu'aux chemins de fer qui avaient l'air de vouloir se mettre à marcher.*

*C'était trop beau. Ça pouvait pas durer. On sentait bien qu'il y avait du nouveau en marche et on se demandait quelle tuile allait nous tomber sur la coloquinte lorsque la tuile est arrivée et pas banale encore car c'est la démobilisation qui est venue tout chambarder chez nous.*

*Ça commence par le cocher livreur qui nous a plaqué en nous laissant les deux canassons sur les bras. Et vous savez, moi qui n'ai jamais soigné que des chevaux de bois, j'étais pas fier avec ces deux carcans qui quelque fois vous foutaient des sales coups de pied en vache.*

*Après c'a été le tour au chauffeur-planton-cycliste. Il est retourné à Montmartre mettre des bigoudis et des chichis dans les crinières des poules. Quel métier. Lui nous a abandonné la radouille automobile. En voilà un truc. On tourne la manivelle, on corne, on croit que ça va fouter le camp en avant, va te faire fouter, ça détaile à reculons dans les becs de gaz que ça fuit par terre ce qui vous fait engueuler par les sergots. C'est pas encore moi qui le remplacerait le chauffeur-planton-cycliste.*

*Et puis ce sont les pissenrs d'encre qui se sont débinés. Les salauds, ils peuvent dire que leur comptabilité est encore un truc à la flan. Plus on la regarde et moins on la comprend. Enfin y a des gars malins qui sauront débrouiller ça.*

*Restait plus que votre pauvre bougre de magasinier et ça pouvait pas durer longtemps, son tour est venu. L'autre matin le toubib m'a fait radiner à sa piole et m'a foutu en l'air à mon tour.*

*Moi le vieux magasinier, moi qui vous faisais avec amour des ballots pépère maousse, moi qui vous aimais comme un frère et qui avait jamais pensé au jour où faudrait vous quitter, me v'là redevenu civilo et me v'là démobilisé! M'a fallu rendre mes fringues d'auxi pour nipper dans le complet à 52 balles! Ah si, vous voyez ma sale trompette!*

*Enfin c'est bien le cœur gros que je vous quitte. Je passe la boîte à un bon camarade, un mutile, qui suivra les traditions de la maison et vous pourrez compter sur lui comme vous pouriez compter sur moi.*

*Adieu donc, mes bons camarades, bonnes poignées de main à tous et songez quelques fois à celui qui vous a donné pendant près de trois ans tout son dévouement, tous ses instants et qui signait.*

### LE VIEUX BOUGRE DE MAGASINIER.

*Dernière heure. — Vous en faites pas. il va rengâger. Nous lui offrons la haute paye, une tenue de fantaisie, le prêt franc, la permission de coucher en ville. Il n'y a que pour le pinard que nous ne sommes pas d'accord. Il'en demande trop. Mais on fera encore ce sacrifice.*

L'ADMINISTRATEUR.

(Voir le tarif à la page suivante.)

LISTE  
DES  
MATIÈRES PREMIÈRES EN MAGASIN  
avec prix en vigueur jusqu'au 15 Avril 1919

Chiendent . . . . .	Fr. 7	» le kilo	Manche balai. . . . .	40	» le cent
Coco. . . . .	4	» —	Morue . . . . .	21	» —
Bassine coupée à 0,22 et 0,28	4 30	—	Navettes cint. 17/5 . . . . .	16	» —
Ficelle pour chiendent . .	13	» —	Navettes cint. 19/5 . . . . .	16	» —
Ficelle 1/2 fine. . . . .	3 30	—	Navettes cint. 19/6 . . . . .	18	» —
Tampico brut . . . . .	3 25	—	Parisiennes. . . . .	15	» —
Balayettes 2 rangs . . . . .	28	» le cent	Patte coco 18. . . . .	55	» —
Blanchisseuses . . . . .	14	» —	Patte coco 20. . . . .	60	» —
Brescias 5/11 . . . . .	35	» —	Patte coco 22. . . . .	66	» —
Brescias courtes 5/13 (24 c/m × 6 c/m 5) . . . . .	35	» —	Patte coco 24. . . . .	72	» —
Brosses à ongles . . . . .	18	» —	Teinturier . . . . .	33	» —
Brosses en S 21. . . . .	32	» —	Tonneau 17. . . . .	25	» —
Cantonniers 36 . . . . .	105	» —	Tonneau 19. . . . .	27	» —
Cantonniers 40 . . . . .	110	» —	Tonneau 21. . . . .	30	» —
Crinières 56 trous. . . . .	33	» —	Tonneau 21 2 cordons . .	35	» —
Crinières gougées 70 tr. .	45	» —	Versés 28 trous. . . . .	11 50	—
Cure-casseroles. . . . .	60	» —	Versés 32 trous. . . . .	12	» —
Écrevisses . . . . .	30	» —	Versés 40 trous. . . . .	12 50	—
Garde-robe 1 pièce . . . .	11	» —	Violon 17 cinq rangs. . .	14	» —
Garde-robe 2 pièces. . . .	45	» —	Violons 19/5 . . . . .	14	» —
Hollandaises goug. . . . .	17	» —	Violons 21/5 . . . . .	16	» —
Lave-pont 10 . . . . .	55	» —	Violons pointus . . . . .	19	» —
Lave-pont 12 . . . . .	61	» —	Rotin. . . . .	11	» le kilo
Lave-pont 14 . . . . .	63	» —	Canne n° 2 . . . . .	21 65	—
Lave-pont 16 . . . . .	70	» —	Canne n° 4 . . . . .	21 65	—
			Canne recouvrement . . .	18	» —